

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

| | | |
|---|----------------------|-----------------------|
| Cadre réservé à l'autorité environnementale | | |
| Date de réception : | Dossier complet le : | N° d'enregistrement : |
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Commune de Morteau

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|---|---|
| 27. a) Forages pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur supérieure ou égale à 50m. | Forage à 400 m maximum destiné à la reconnaissance d'une ressource pour l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine de la collectivité IOTA : Déclaration rub. 1.1.1.0 |

4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Travaux de forage dans les calcaire du Crétacé et du Jurassique supérieur.

Les besoins en eau de la collectivité sont de 1500 m³/jour. Il est donc recherché un débit de 62.5 m³/h. Pour cela, la profondeur à atteindre est 220 m, avec un approfondissement optionnel dans les limites de 400 m.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ces travaux de forage est double.

1. Ce forage doit permettre de sécuriser l'approvisionnement en eau de la Ville de Morteau, en réalisant un ouvrage donnant accès à la même ressource que le forage Bois Robert 2, capable de suppléer à une défaillance de l'équipement du forage actuel. Ce nouveau forage apportera une garantie de continuité de l'approvisionnement en eau de la Ville de Morteau à partir de la ressource en eau souterraine de Bois Robert.
2. La ressource captée par le forage Bois Robert 2 ne répondant quantitativement pas aux besoins de la ville, le forage sera approfondi pour rechercher d'éventuelles arrivées d'eau complémentaire plus profondes. Le besoin à couvrir, objectif de la reconnaissance est de 1500 m³/jour (62.5 m³/h)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Travaux de forage :

Fermeture par arrêté municipal du chemin du Bois Robert

L'aménagement/repli du matériel de forage s'effectuera depuis le chemin existant.

Installation de la foreuse sur géomembrane étanche à l'intérieur du périmètre de protection immédiate du forage Bois Robert 2

Installation du reste de l'atelier de forage sur le chemin du Bois Robert (goudronné)

Le forage sera réalisé par rotoperçussion au Marteau Fond de Trou (MFT) (profondeur projetée 220m prolongeable).

Coupe technique :

- 0 à 46 m : forage et mise en place d'une colonne inox crépinée entre -30 et -40 m de diamètre 8"5/8
- Massif filtrant en graviers roulés de -40 à -30 m, puis cimentation jusqu'à la surface
- Approfondissement jusqu'à 220 m à un diamètre de 160 mm pour installation d'un tube crépiné de 4"
- Pot de décantation en fond d'ouvrage

Les travaux de forage seront réalisés sur deux semaines environ.

Caractéristiques des essais de pompage :

Des essais de pompage seront réalisés pour tester les capacités de production du forage et de la ressource en eau profonde.

Les caractéristiques prévisionnelles de ces essais seront les suivantes :

- Un pompage par paliers de débit croissant, jusqu'à 70 m³/h maximum, ou à défaut au-delà du débit estimé au soufflage pendant 8h ;
- Un pompage à débit constant en deçà du débit critique de 12 h.

Les essais de pompages seront réalisés sur 2 à 3 jours.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Si l'approfondissement du forage en dessous de 46 m permet d'augmenter sa productivité sans altérer la qualité de l'eau actuellement prélevée au forage Bois Robert, il sera équipé pour être exploité en l'état, dans les limites de l'arrêté de prélèvement d'eau existant (forage Bois Robert) dont l'impact environnemental a été évalué (2018).

Au cas contraire ce forage sera rebouché jusqu'à -46 m, puis exploité en l'état en complément du forage Bois Robert 2

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La mise en exploitation du forage sera soumise à autorisation au titre du code de la santé publique articles R1321-6 à R1321-10 et R1321-14.

Le prélèvement d'eau dans le milieu naturel est déjà autorisé. L'exploitation du forage sera réalisée dans le cadre de cet arrêté qui couvre le prélèvement actuel au forage Bois Robert 2.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|----------------------------|--|
| Profondeur forage projetée | 220 m, prolongeables dans la limite de 400 m. |
| Emprise lors des travaux | PPRI du forage Bois Robert 2 (150 m ²) et surface équivalente sur le Chemin du Bois Robert |

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Commune de Morteau
Lieu dit Bois Robert
Section AJ - Parcelle 260

Coordonnées géographiques¹Long. 06° 58' 99" 81 Lat. 47° 04' 83" 21

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 64.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Avis de l'autorité environnementale sur un projet - prélèvement d'eau potable au forage du Bois Robert - Morteau (25) du 12 mai 2015

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Projet dans la ZNIEFF I « Défiles d'Entre-Roche » (430007824), délimitée par le chemin du Bois Robert |
| En zone de montagne ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Altitude du site de forage : 770 m |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | PPRI du Doubs. Forage situé hors emprise des zones à risque |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Site de forage à l'intérieur du PPImmédiate du forage Bois Robert 2. |
| Dans un site inscrit ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Prélèvement d'eau en milieu souterrain. Masse d'eau souterraine FRDG153 « Calcaires jurassiques chaîne du Jura - Doubs (Ht et médian) et Dessoubre FRDG154 » à l'affleurement à dominante sédimentaire. Le futur prélèvement d'eau se fera dans le cadre de l'autorisation de prélèvement d'eau existant pour le forage Bois Robert déjà exploité sur site |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Il est attendu de ce forage, qu'il couvre une partie plus importante, voire la totalité des besoins en eau de la ville de Morteau (1500 m ³ /jour). Le forage Bois Robert 2 ne produit actuellement en étiage que 400 m ³ /jour. |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les déblais de forage, inertes (cuttings) seront évacués et traités selon une filière appropriée |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Plate-forme de forage déjà existante. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|------------------|--|---|---|-----|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Non |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>La foration au marteau fond de trou est source de vibrations perceptibles à proximité immédiate du forage uniquement.</p> <p>Absence de nuisance pour le voisinage (premières habitations à plus de 50 m).</p> |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>La première partie du forage, au-dessus de la zone saturée, produit des poussières.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Les eaux de pompage chargée en MES, seront envoyée au Doubs via le réseau d'eau pluvial qui dessert le chemin du Bois Robert</p> <p>Le forage Bois Robert 2 sera protégé de manière à ce que l'eau produite par le chantier de forage ne puisse l'atteindre.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Les déblais de forage (débris de roche), inertes, seront évacués par une filière appropriée.</p> <p>Les autres déchets de chantier seront évacués et traités en filières réglementaires.</p> |

| | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures seront prises afin d'éviter tout risque de pollution accidentelle lors des travaux. Une surveillance du matériel (véhicules, foreuse...) durant les travaux de forage sera faite par l'entreprise de forage et par le Cabinet Reilé afin d'éviter toute pollution (fuite d'huile, remplissage en gasoil...) sur le site de forage.

La Foreuse, sera stationnée dans le périmètre de protection immédiate sur géomembrane imperméable.

La phase chantier ne sera pas source de nuisance importante pour le voisinage, les premières habitations sont situées à plus de 50 m (travaux de forage en journée uniquement).

Les travaux de forage et essais de pompage n'auront pas d'incidence qualitative et quantitative sur les ressources en eau actuellement exploitées.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Un forage permettrait de sécuriser et de compléter l'approvisionnement en eau de la commune de Morteau.

Le projet de forage avec réalisation d'essais de pompage est soumis à déclaration au titre du code de l'environnement. Les travaux projetés, leur incidence sur la ressource en eau, le milieu naturel et les mesures prises afin de limiter les incidences seront précisés dans le dossier loi sur l'eau. Le projet ne nous semble pas nécessiter d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |

9. Engagement et signature


Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Morteau

le, 31/10/2018

Signature


V. Lamauha
DGS

